

éviter de la faire à haute voix, afin de ne pas troubler l'ordre de la communauté.

Voici les heures spéciales pour certains exercices, Déjeuner à 7 heures $\frac{1}{4}$. A 11 heures, examen particulier suivi du dîner.—A 3 heures, collation.—A 5 heures $\frac{1}{2}$ du soir, souper. — A 7 heures $\frac{1}{2}$, prière du soir.

On dit le petit "Benedicite" avant chaque repas. Au commencement du dîner, on fait la lecture de l'Evangile et de la Vie des Saints. Au commencement du souper, il y a lecture de l'Imitation de Jésus-Christ. Chaque sœur est libre de se retirer après avoir pris son repas, les Grâces sont dites par chacune en particulier.

Les exercices spirituels se font en commun autant que possible, à l'exception de la prière du matin, de l'oraison, de la visite au Très Saint Sacrement et du Chemin de la Croix.

Le dimanche, il y aura à 7 heures du soir, lecture d'un quart d'heure en commun, à la salle de l'infirmierie ; le jour